

Je dois me pacse , quels sont les changements ?

Par **ashaar**, le **11/05/2009** à **12:39**

Bonjour,

Je dois me pacse pour des raisons personnelles avec ma conjointe, je suis actuellement au RMI et je me demandais si il y aurait un changement au niveau de mon statut (ma compagne paie des impôts sur le revenu...+ou- 2000 e) et de savoir comment justifié du besoin de les garder (si tant est que ce soit possible...) pour au moins avoir un minima au sein du couple... Je suis conscient que d'autre en on sûrement bien plus besoin...

Merci de votre réponse.